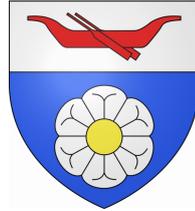


Au fil de l'An

La lettre mensuelle d'information



de la Commune de Rosenau



Ce mois-ci :

Téléthon les 03,04 et 05
Informations en page 8 et 9



L'Edito du Maire

DÉCEMBRE 2020



n°153

Sommaire

Edito	1 et 2
Horaires des offices et rencontre des Paroisses	3
Numéros d'urgence	3
Informations officielles spéciales COVID-19	4
Informations officielles	5 et 6 8 à 11
1 page, 2 groupes - Expression libre	7
Grands anniversaires	12

Contact

Mairie
5 rue de Kembs
Tél. 03.89.68.31.10
Fax 03.89.70.71.51
E-mail : mairie@rosenau.fr
Site internet : www.rosenau.fr

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La fin d'année se profile et une météo hivernale (de saison) aussi en cette fin du mois de novembre.

Un mois du « Souvenir », traditionnellement à Rosenau (Toussaint, Commémorations patriotiques, ...), à l'exception de cette année, pandémie du Covid-19 oblige. Nous avons tenu, malgré tout, à déposer une gerbe au Monument aux Morts (cf. page 10) pour marquer ce temps de la « Mémoire » et du « Souvenir ».

Décembre s'ouvre avec un allègement du protocole sanitaire qui nous accompagne (cf. page 4) jusqu'aux fêtes de fin d'année que nous espérons pouvoir passer en famille, avec quelques précautions d'usage comme nous le rappelle les services de l'Agence France Santé et le Ministère de la Santé.

Pour l'heure, nous faisons face aux premières mesures d'allègement qui permettent à nos commerces locaux de rouvrir leurs portes mais avec des restrictions :

- Les restaurants restent fermés. Pensez à la vente à emporter, certains de nos commerçants s'y sont « convertis ».
- Côtés bâtiments communaux dans la Plaine Sportive, ils restent fermés. L'occasion de rappeler que l'Escale ne pourra pas rouvrir en même temps que les autres salles de sport (si cela arrive en janvier, si les chiffres sont bons) car il s'agit d'un « Complexe » composé d'une salle de sport mais aussi d'une salle des fêtes. Aussi pour pouvoir ouvrir le « Complexe », **nous devons attendre non seulement le feu vert des autorités préfectorales pour la salle de sport mais aussi le feu vert pour la salle des fêtes** (et les deux salles ne dépendent pas des mêmes règles).
- Lorsque ce précieux sésame sera arrivé, nous pourrons rouvrir le Complexe avec l'aide du protocole mis en place cet automne. Ce temps investi au mois de septembre sera autant de temps gagné début 2021 pour le retour en salle que nous espérons tous le plus tôt possible.

Concernant les prochains événements communaux, le programme sera le suivant :

- Cabanon du Téléthon du 3 au 5 décembre. Toutes les informations en pages 8 et 9 du bulletin. Un moment de partage et de solidarité en ces périodes difficiles ; nous savons pouvoir compter sur votre sens des responsabilités (pour respecter les gestes barrières aux abords du cabanon) et de l'entraide (pour votre soutien à l'AFM Téléthon et à l'association Saint Vincent de Paul de Village-Neuf-Rosenau).
- Ouverture en « drive » de la médiathèque dès le 1^{er} décembre, pour le public « senior » en priorité. Les personnes à mobilité réduite, les aînés et les personnes seules ont déjà



pu profiter du service depuis 8 jours, et ceci dans le plus strict respect des consignes sanitaires recommandées par la Médiathèque Départementale de Prêt.

- Les modalités d'ouverture au « grand public » de la Médiathèque seront communiquées par flyer au courant du mois de décembre. Surveillez votre boîte aux lettres.
- Le Père Noël passera « voir » petits et grands courant décembre : aux écoles bien sûr, comme chaque année.
- Pour nos « jeunes depuis plus longtemps », comme aime à le dire notre Maire Honoraire Dominique GISSINGER, le Père Noël prendra la forme de deux agents communaux qui viendront directement au domicile des personnes pour livrer les colis de Noël. Un colis dont la composition est spéciale, un colis beaucoup plus riche et varié que les autres années pour compenser l'absence du traditionnel repas de Noël en raison de la situation sanitaire. Les produits restent de saison et « made in Elsass » en priorité.
- Si tout va bien (nous sommes dépendant de notre prestataire), une belle surprise vous attendra juste avant Noël ... sur notre site Internet. Vous pourrez découvrir en avant-première la nouvelle mairie et la médiathèque au travers d'une vidéo. Consultable par ordinateur mais aussi par smartphone pour ceux qui n'ont pas d'ordinateur... et pour ceux qui n'auraient ni l'un ni l'autre reste deux solutions : regarder chez un proche parent équipé (avec respect des gestes barrières) ou attendre patiemment la future inauguration et les portes ouvertes que nous organiserons en 2021.

Pour l'heure et avant de clore mon propos, je rappelle (comme tous les mois depuis ce printemps) les règles en vigueur au sein de notre collectivité à savoir :

- Distanciation physique et port du masque obligatoire ;
- Utilisation des gels et lingettes et aération régulière des bâtiments... ;
- Pas plus de 10 personnes dans un bâtiment communal et pas plus de 6 personnes dans la même pièce pour un mariage ou un pacs ;
- Ouverture de la mairie tous les matins du lundi au vendredi **MAIS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** pris préalablement en appelant au 03/89/68/31/10 (permanence téléphonique les après-midi du lundi au jeudi).

Toute personne qui rentre en mairie doit donc porter un masque et se laver les mains avec du gel hydroalcoolique (fourni sur place). Le port du masque est obligatoire dans les commerces et les administrations (donc aussi les mairies) sous peine d'amende (135€) en cas d'absence de masque.

De manière générale, pour rester informé(e) nous vous rappelons l'existence de notre messagerie **d'alerte par SMS**, qui est **totalelement gratuite. Le service fonctionne sur tous les téléphones portables.**

- Pour souscrire à ce service, **100% gratuit**, c'est très simple :
soit en vous inscrivant via notre site Internet à l'onglet prévu à cet effet (www.rosenau.fr),
soit en appelant en mairie et en demandant à l'agent d'accueil de faire votre inscription.
- Rappelons aussi que si vous savez que votre voisin(e) n'a pas de téléphone portable, merci de leur faire suivre les informations qui paraissent via les alertes sms ou sur le site Internet de la commune www.rosenau.fr en lui passant un coup de fil sur son téléphone fixe. Par ailleurs les « Fil de l'Au » du 1^{er} semestre (parus exclusivement en numérique) sont toujours disponibles, vous pouvez donc demander à un voisin ou un ami de vous imprimer ces numéros pour compléter votre collection.

En point divers, notons le départ de notre policière, Mme HAAS, pour la ville de Huningue. Nous la remercions pour ses 30 mois de travail à Rosenau et lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions dans la ville anciennement chef-lieu de canton et ses 7500 habitants.

Pour clore, et pour finir sur une note réjouissante, je tiens à adresser toutes mes félicitations, au nom de la commune, à Mme GUCCIONE et son équipe de la Micro-Crèche « Les Cigogneaux » pour leur labellisation « Ecolo-Crèche » cette année. Bravo à elles. Nous aurons l'occasion de présenter la démarche dans le bulletin lors de la remise officielle du label courant 2021.

Prenez soin de vous, **portez un masque et respectez les gestes barrières, vous sauvez des vies !**

Belles fêtes de fin d'année et bon « Rutsch » vers 2021 ... avec de bonnes résolutions (**peut-être un passage au Fil de l'Au 2.0** ... cf. page 11 du bulletin pour toutes les informations sur cette opération).

Cordialement,

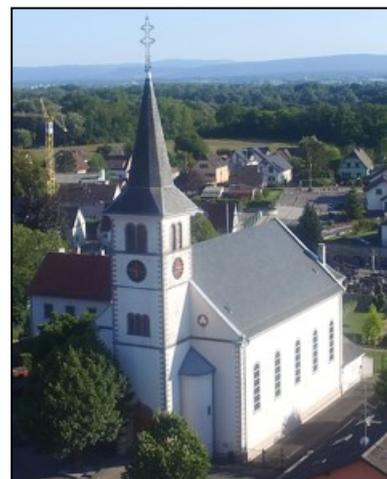
Thierry LITZLER

Votre Maire

PAROISSE CATHOLIQUE

HORAIRES DES MESSES DU MOIS DE DECEMBRE 2020

Samedi 05	16h : Messe à Huningue 18h : Messe à Village-Neuf
Dimanche 06	7h30 : Messe à Huningue 9h : Messe à Rosenau 11h : Messe à Village-Neuf (Facebook live)
Samedi 12	16h : Messe à Village-Neuf 18h : Messe à Rosenau
Dimanche 13	7h30 : Messe à Huningue 9h : Messe à Huningue 11h : Messe à Village-Neuf



Votre Curé :
M. l'Abbé HAMMEL
05 rue de l'Etoile
68330 HUNINGUE
Tél. : 03 89 07 18 75

A l'heure du bouclage de cette édition du Fil de l'Au, les dates de messes n'ont été définies que jusqu'au 13 décembre 2020.

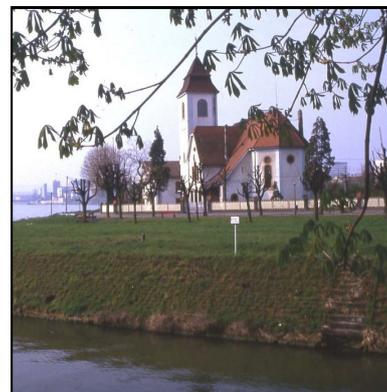
Les cérémonies se dérouleront dans le strict respect du nombre de 30 personnes par célébration, il n'y aura pas de réservations possibles.

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE RÉFORMÉE DE HUNINGUE

Tous les cultes sont à 10h15 :

- Dimanche 06** Culte en commun à Huningue
- Dimanche 13** Culte des familles en commun à Saint-Louis
- Dimanche 20** Pas de culte le matin, Fêtes des enfants à 18h
- Dimanche 24** Veillée de Noël en commun à Saint-Louis à 18h
- Dimanche 27** Culte en commun à Huningue

Les cultes se dérouleront dans le strict respect du nombre de 30 personnes.



Votre Pasteur :
M. Philippe GUTBUB
4, quai du Rhin
68330 HUNINGUE
Tél. 03 89 67 21 03

Les numéros à contacter en cas d'urgence

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Eau :
06 48 26 87 54 • Assainissement :
09 69 323 554 |  | <ul style="list-style-type: none"> • Dépannage électricité :
09 726 750 68 • Dépannage gaz :
0800 473 333 |
|--|---|---|

- INFORMATIONS OFFICIELLES – SPECIALES COVID-19 –

Confinement : Mesures applicables dans le département du Haut-Rhin

Le 24 novembre 2020, le Président de la République a annoncé une adaptation du confinement du 28 novembre 2020 au 15 décembre 2020.

Le département du Haut-Rhin est donc concerné par ces mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 applicables sur l'ensemble du territoire.

28 novembre : Adaptation du confinement

- Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux avec maintien du télétravail quand cela est possible ;
- Autorisation des activités physiques et des promenades dans un rayon de 20 kilomètres et pour une durée maximum de 03h00 ;
- Autorisation des activités extra-scolaires en plein air ;
- Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h00 dans le cadre d'un protocole sanitaire stricte dont les librairies, les disquaires ou encore les bibliothèques.

15 décembre : Fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent (- de 5000 contaminations par jour)

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés ;
- Instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 07h00 du matin à l'exception des réveillons du 24 et 31 décembre ;
- Réouverture des salles de cinéma, théâtres et musées ;
- Reprise des activités extra-scolaires en intérieur ;
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

20 janvier : Nouvelles ouvertures si les conditions sanitaires le permettent

- Ouverture des salles de sport et des restaurants ;
- Reprise des cours en présentiel pour les lycées et si les conditions sanitaires se maintiennent, reprise des cours en présentiel dans les universités 15 jours plus tard ;
- Possible réouverture des stations de ski courant janvier.



Le port du masque est **obligatoire** pour les personnes de 11 ans et plus dans les espaces clos recevant du public, mais aussi en extérieur dans un rayon de 50 m notamment autour des écoles/crèches/périscolaires, des centres commerciaux, des administrations et services publics, des établissements sanitaires,...

Rappel : le masque doit obligatoirement couvrir le nez et la bouche.

Tout manquement est passible d'une amende de 135 €.

Les déplacements resteront interdits sauf dans les cas prévus par les attestations dérogatoires :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation ; déplacements professionnels ne pouvant être différés (à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur); déplacements pour un concours ou un examen.
- Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.
- Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et achats de médicaments.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- Déplacements en plein air ou vers un lieu de plein air, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotidiennes et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre dans un service public.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
- Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Des attestations permanentes restent nécessaires pour les déplacements domicile - travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs, les attestations individuelles sont à remplir à chaque déplacement.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site du Gouvernement <https://www.gouvernement.fr/infocoronavirus> ou en appelant le 0 800 130 000 (appel gratuit, 24/24h).

- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES-

Ouverture prochaine de la Médiathèque au grand public.

Les travaux touchent à leur fin ! En attendant l'ouverture pour tous de la médiathèque, nous vous proposons de découvrir tout ce que vous pourrez y trouver.

Les étagères de la médiathèque de Rosenau se remplissent :

- vous retrouverez des livres de tous les genres confondus, pour petits et grands, du roman policier aux mangas en passant par des livres alsatiques et des livres en allemand pour notre public bilingue !
- Vous y trouverez aussi des Dvd de vos films préférés,
- Et des postes informatiques seront à votre disposition pour vos recherches en ligne.

La date d'accueil du grand public ainsi que les coordonnées et les horaires d'ouverture vous seront communiqués prochainement via un flyer qui sera distribué dans votre boîte aux lettres.

En attendant patiemment, nous vous invitons à consulter leur page Facebook où sont publiées très régulièrement des actualités, des quiz et de nombreux articles sur le thème de la culture :

<https://www.facebook.com/M%C3%A9diath%C3%A8que-de-Rosenau-102680154822420/>

Et pour nos seniors, un « drive » sera mis en place en attendant l'ouverture physique du bâtiment.



Adjoint administratif depuis plus de trois ans, j'ai saisi l'opportunité, avec l'ouverture de la médiathèque, de me rapprocher d'un domaine qui me plaît. Étant amatrice de romans policiers, j'aime beaucoup écrire des histoires à intrigues.

Les deux agents qui vous accueilleront avec l'aide de volontaires sont :

Mme Sabrina HIMI

Mme Anne-Marie PETER

Après plus de 20 années passées à l'école maternelle de Rosenau, j'ai eu l'opportunité de rejoindre notre nouvelle médiathèque. Je peux enfin me vouer à ma passion pour les livres. Attachement que j'avais déjà manifesté en tant que bénévole au sein de l'association de la bibliothèque.

- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES-



Tournée du Jury « Illuminations »

Les membres du jury des Illuminations de Noël feront leur tournée de notation pendant les fêtes de fin d'année.

Les résultats seront dévoilés courant 2021.



Chers donateurs,

Le 25 novembre 2020, le don du sang a eu lieu à la salle des Fêtes du Complexe Culturel et Sportif « l'Escale ».

Avec une grande surprise et une grande joie, nous avons accueilli 50 donateurs entre 16h30 et 19h30 (37 donateurs de Rosenau et 13 des communes voisines).

De ce fait, le centre de l'EFS de Colmar, par l'intermédiaire du Dr FORNY, responsable de l'organisme, nous a grandement félicités, ainsi que les donateurs (**BRAVO !**).

Bien entendu nous devons tous continuer dans ce sens et surtout faire venir d'autres donateurs.

A ce don du 25 novembre, nous avons reçu 11 nouveaux donateurs dont c'était (1^{er} don).

Comme vous le savez, c'est une période où l'on a encore besoin de plus de sang pour toutes les personnes malades.

Le prochain don aura lieu le mercredi 10 mars 2021.

A vous tous, le comité vous dit un grand **MERCI**, et surtout continuez ainsi !

**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !**



Dans le cadre de son partenariat avec l'association **Alter Alsace Énergies**, *Saint-Louis Agglomération* propose de réaliser gratuitement 180 thermographies de façades par an.

La thermographie de façade vous permet de connaître le niveau d'isolation de votre maison : il s'agit d'une photo réalisée de nuit avec une caméra thermique et qui fait apparaître les éventuelles déperditions de chaleur.

Les résultats sont ensuite présentés lors d'une réunion d'information publique et chaque participant reçoit les clichés thermographiques de sa maison.

Si en raison du Covid la réunion ne pouvait pas avoir lieu, les clichés vous seront envoyés par courrier.

Les inscriptions pour la campagne de thermographie 2020/2021 sont désormais ouvertes. Vous pourrez contacter Mme PETIT au 03.89.50.06.20 ou accéder au formulaire d'inscription via le site de la Mairie de Rosenau sur le lien :

<https://www.rosenau.fr/thermographie-de-facade/>



**Alter Alsace
Énergies**

- 1 PAGE, 2 GROUPES - EXPRESSION LIBRE -

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

4^e édition de notre rubrique consacrée à l'action et la vie publique du Groupe Majoritaire :

Pas de conseil municipal au mois de novembre en raison de la situation sanitaire. L'occasion pour nous d'aborder d'autres sujets qui ont marqué notre « actualité ».

Au rayon des « Promesses tenues » (après la pose de la 1^{ère} pierre de la résidence seniors le mois passé) :

- La médiathèque (qui a ouvert ses portes numériques le 1^{er} août dernier) a accueilli sa 1^{ère} lectrice fin novembre, en « drive ». Priorité a été donnée aux personnes seules ou dépendantes ;
- Les panneaux « Village Prudent » nous ont (enfin) été livrés. Installation sous peu. La sécurité routière reste une priorité pour la police municipale et pour nous ;
- La campagne de recrutement du 3^e policier (« renforcer la sécurité ») nous permettra de palier au départ d'un agent du service en recrutant 2 personnes en même temps (3^e poste voté à l'automne à l'unanimité du seul Groupe Majoritaire) ;
- Lancement de la campagne pour le Fil de l'Au 2.0 ;
- Installation de toutes les commissions communales depuis cet été et « ouverture » au groupe d'opposition avec 1 siège ou 2 dans chaque commission ;
- Développer le commerce local : arrivée d'un 1^{er} food truck place de la Mairie ;
- Renforcer la desserte en bus : de 8 à 20 bus/jour. Liaison possible avec la gare et le tram à Saint-Louis.

A ce titre, et contrairement à ce qui a pu être écrit par le groupe d'opposition le mois dernier dans cette rubrique, le problème des bus « surchargés » au départ du collège Gérard de Nerval, lors de la « Rentrée des classes », n'a pas été réglé par leur « alerte » **mais** par l'intervention du Maire auprès de M. MISSLIN, directeur-adjoint de Métrocar, qui s'est rendu sur place personnellement pour « examiner » la situation et trouver des solutions. Le problème a été réglé sous 48H. Merci à lui pour son écoute et sa réactivité.

Enfin, n'oubliez pas nos outils numériques pour rester informés au plus vite:

- avec le site Internet : www.resterunispourrosenau.fr
- ainsi qu'Instagram pour les réseaux sociaux sous le profil : @resterunispourrosenau

A votre service, et conformément à nos engagements de campagne.

Belles fêtes de fin d'année, à vous et vos proches. Soyez prudents et respectez les gestes barrières.

Cordialement,

Les élus du Groupe Majoritaire
« Rester Unis pour Rosenau »

Cher(e)s habitant(e)s de Rosenau.

Si à l'automne les arbres perdent leurs feuilles... cela ne vous aura pas échappé que Rosenau a vu partir sa policière municipale. Mme Haas, très attachée aux valeurs d'une police de proximité, à l'écoute et au contact des habitants, a décidé de poursuivre sa carrière professionnelle dans une commune voisine. Nous profitons de ces lignes pour la remercier pour son engagement et lui souhaitons une grande réussite dans ses nouvelles fonctions.

Depuis le mois de mars la situation sanitaire complique le fonctionnement « normal » de notre mandat. Mais nous sommes sereins pour les mois futurs et gageons que les différentes Commissions, certaines d'entre-elles n'ont pas encore été convoquées pour des séances de travail, pourront jouer leur rôle et que nous puissions, de façon constructive, apporter notre pierre à l'édifice. Si, dans un scénario pessimiste, le confinement devait être prolongé, nous espérons qu'avec les outils de communication actuels, ce travail puisse se faire à distance, afin d'être impliqué au mieux.

Nous voulons profiter de ces quelques lignes pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, amis et proches, de belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers et restez en bonne santé.

Nos actions et notre écoute sur ces liens. Mail : ensemblepourrosenau@gmail.com Blog : <http://epr-blog.net>

- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES-



Compte tenu de la situation sanitaire, les activités proposées par les associations de la Commune dans le cadre du Téléthon ne pourront pas être organisées cette année, tout comme nous nous sommes vus contraints d'annuler notre traditionnel "Petit Village de Noël", dont une partie des bénéfices était reversée à l'association Saint-Vincent de Paul de Village-Neuf-Rosenau.

Dans un élan de solidarité et à l'approche des fêtes de fin d'année, nous avons souhaité pouvoir organiser malgré tout, mais dans le strict cadre règlementaire et l'application du protocole sanitaire, une action afin de récolter des fonds pour ces deux associations caritatives.

A cette fin un cabanon de Noël sera installé devant la mairie.

Aussi, sous l'égide de l'OMSCAL "La Roselière", nous vous proposons à la vente:

- Le miel des ruches du Jardin Pédagogique récolté cette année (tilleul et fleurs)
- Les décorations et bricolages de Noël réalisés par les enfants du Périscolaire "Les Cigognes"

De plus le cabanon servira de "centre de don" si vous souhaitez tout simplement faire un don à l'une ou l'autre des associations.

Comme chaque année, les bénéfices réalisés seront reversés à l'Association Française contre les Myopathies, à l'Association Saint-Vincent de Paul, au fond social de la commune et une partie permettra de financer l'entretien matériel de nos ruches.

Les bénévoles de l'OMSCAL qui tiendront les permanences dans le cabanon vous espèrent nombreux pour participer à cet élan de générosité.

Et afin d'éviter les attroupements ou les queues pour accéder au cabanon (même si nous sommes en plein air) nous vous proposons 4 créneaux pour vos achats, répartis sur 3 jours.

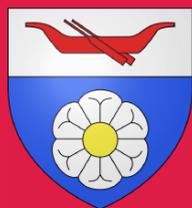
Nous vous rappelons également que le port du masque sera obligatoire. Du gel hydroalcoolique sera à disposition, notamment pour les échanges numéraires. Les distances sont également à respecter (1m minimum entre chaque personne, hors membres d'une même famille).

Les horaires d'ouverture du cabanon du Téléthon sont les suivants:

Jeudi 03 décembre de 18h à 20h
Vendredi 04 décembre de 16h à 18h
Samedi 05 décembre de 10h à 12h
Samedi 05 décembre de 14h à 16h



2€
les 45g
100% naturel !



ROSENAU S'ASSOCIE À LA CAMPAGNE NATIONALE 2020 DU TÉLÉTHON



Retrouvez notre cabanon devant
la mairie !

Jeudi 3 - de 18h à 20h

Vendredi 4 - de 16h à 18h

Samedi 5 - de 10h à 12h
et de 14h à 16h

- Vente du miel issu du Jardin Pédagogique de Rosenau (2€ le pot de 45g)



- Vente de bricolages de Noël faits par les enfants du PÉRISCOLAIRE "Les Cigognes"



**Une partie des bénéfices
seront reversés pour le
Téléthon
et l'association
Saint-Vincent de Paul**



Mobilisez-vous pour
le Téléthon !

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES-

Zoom sur les ruchers du Jardin Pédagogique de Rosenau

Nous profitons de ce nouveau numéro du Fil de l’Au pour vous faire découvrir le rucher pédagogique de Rosenau ainsi que l’activité de Philippe, apiculteur passionné, qui s’y rend régulièrement et bénévolement pour entretenir ce dernier et y récolter le miel naturel produit.

Cela fait 14 ans que Philippe a démarré l’apiculture mais cette activité le passionnait déjà depuis très jeune.

Le monde des abeilles, notre apiculteur le qualifie de « fabuleux » : L’organisation de la colonie et les produits qui y sont fabriqués tel que cire, miel, gelée royale, propolis, pelote de pollen...

C’est avec plaisir qu’il s’occupe donc du petit rucher de la commune, auquel il consacre quelques heures par mois, entre ses visites de contrôle, la construction de nouveaux rayons, le nettoyage, la prospection ainsi que la récolte de miel. Il partage également sa passion avec les jeunes du périscolaire et des écoles, lors de leurs sorties au jardin pédagogique.

La création du jardin pédagogique et de notre rucher représente un vrai plus dans le respect de l’environnement nous dit-il !

Notre apiculteur nous informe qu’une ruche produit quelques kilos de miel par an mais une petite partie est laissée dans les ruches pour la période hivernale, mélangé avec un peu de sucre pour que les abeilles passent un hiver agréable et qu’elles puissent se nourrir correctement. Philippe nous explique que l’hiver, les abeilles forment une pelote afin de conserver une température agréable et hiverner dans leur grenier tant préparé.

Côté saveur, les abeilles de Rosenau produisent du miel toutes fleurs mais le nectar dominant est celui du tilleul.

Avant de clore cet article spécial, notre apiculteur tenait à remercier les habitants pour leur participation lors des essaimages du printemps, « cela permet de belles conversations » !



Mercredi 11 novembre 2020 : *Hommage aux Morts pour la France*



Le mercredi 11 novembre 2020, une gerbe a symboliquement été déposée au Monument aux Morts, sans cérémonie ni officiels compte tenu de la situation sanitaire, en commémoration de la Victoire, de la Paix et de l’ensemble des « Morts pour la France », ces militaires décédés dans l’exercice de leur fonction en préservant la Paix.

Les drapeaux ont également été mis en berne du 11 au 19 novembre (date anniversaire de la libération de Rosenau) en hommage aux victimes des récents attentats.

Police Municipale de Rosenau
05 A rue de Kembs
03.89.68.46.41
police.municipale@rosenau.fr



Suspension des permanences « fixes » pendant la durée du confinement.

En cas d’urgence, contactez la Police Municipale par téléphone ou courriel, ou composez le 17 pour la Gendarmerie.



Votre magazine communal mensuel se modernise !

Dès le prochain numéro vous aurez la possibilité de choisir entre version papier ou numérique.

Vous pourrez continuer de recevoir la version papier du Fil de l'Au dans votre boîte aux lettres, mais vous pourrez aussi désormais choisir de le consulter uniquement en ligne sur le site de Rosenau : www.rosenau.fr

Cette démarche permet de réaliser des économies de papiers d'un point de vue environnemental et de se diriger davantage vers la transition numérique en favorisant la lecture du Fil de l'Au directement sur votre ordinateur, *smartphone* ou tablette, où et quand vous le désirez.

Afin de connaître vos préférences, vous trouverez ci-dessous un formulaire à **remplir** et **nous renvoyer au plus tard le 20 décembre** dans le cas où votre choix se porte sur la version numérique et donc **le souhait de ne plus recevoir le Fil de l'Au papier chez vous**.

Nous pourrions alors vous faire parvenir un autocollant (sur le modèle du « Stop Publicité » par exemple) à poser sur votre boîte aux lettres avec la mention « **Fil de l'Au 2.0** », pour nous signifier que vous préférez rester informé de l'actualité rosenauvienne via le site internet.



FORMULAIRE « JE CHOISIS LE FIL DE L'AU 2.0 »

à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le vendredi 20/12/2020 à 12h

Je soussigné(e).....

Domicilié(e) à Rosenau

Adresse :

Souhaite ne plus recevoir les prochains numéros du Fil de l'Au dans ma boîte aux lettres et désormais consulter le Fil de l'Au en ligne dans sa version numérique

Date:

Signature :

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	Matin <i>Accueil physique exclusivement sur rendez-vous à fixer au préalable au 03.89.68.31.10</i>	Après-midi <i>Permanence téléphonique uniquement</i>
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Jedi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Vendredi	9h00 à 12h00	Fermée
Samedi	Fermée	Fermée

Joyeux Anniversaire



Le 1^{er} :
Maria JOLY, 74 ans

Le 02 :
Marie-Louise GAUGLER, 80 ans

Le 03 :
Gérard DENTZ, 78 ans

Le 07 :
Claude GROZEL, 78 ans

Le 11 :
Marie-Louise KINZLER, 80 ans
Michel WALCH, 81 ans
Renée RITTER, 83 ans

Le 12 :
Angelo SCATOLA, 84 ans

Le 13 :
Gérard SPISSER, 74 ans
Gérard GAUGLER, 83 ans

Le 15 :
Ginette BIHR, 71 ans
Pierre MENTELE, 75 ans

Le 16 :
Paul HELLSTERN, 77 ans

Le 19 :
Agnès BETZINGER, 77 ans

Le 20 :
Jacques MEYER, 82 ans

Le 21 :
Evelyne ARGAST, 70 ans
Roger KLEISSLER, 81 ans

Le 26 :
Gérard NAAS, 71 ans

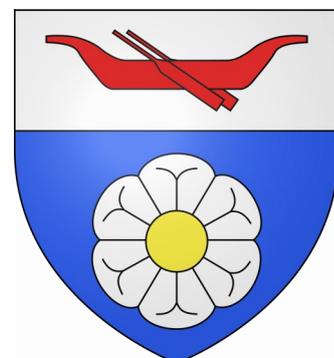
Le 27 :
Jacques NORMANT, 76 ans

Le 28 :
Marie-Louise SCHILL, 80 ans

Le 29 :
Armand SAGER, 71 ans
Agnès BUBENDORF, 73 ans

Le 30 :
Michel ROTZINGER, 71 ans

Le Maire, les Adjoints et les membres du Conseil Municipal souhaitent un joyeux anniversaire aux jubilaires du mois.



Mairie de Rosenau
5 rue de Kembs
Tél. 03.89.68.31.10
Fax 03.89.70.71.51
E-mail : mairie@rosenau.fr
Site internet : www.rosenau.fr